2733

CONVENTION NATIONALE.

LETTRE

Écrite de New-Yorck par les députés de Saint-Domingue,

A LEURS COMMETTANS.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Nota. Comme nous voulons toujours être jugés, non pas seulement par nos discours mais par nos actions, nous voulons qu'elles soient publiques. Nous avons jugé à propos de faire connoître la lettre suivante, quoiqu'écrite il y a trois mois. Les Français y verront nos sentimens, & ils pourront juger de la perfidie des colons nobles, planteurs, de leur haine pour la France, par les persécutions qu'ils nous ont fait essuyer, & par leurs efforts pour nous empêcher d'arriver & d'apporter la vérité. Qu'on voie par notre lettre si nous sommes bien vindicatifs.

New-Yorck, 14 décembre 1793, l'an second de la République.

FRÈRES ET AMIS, CHERS CONCITOYENS,

Nous vous avons promis de vous écrire & de vous informer exactement de tout ce qui pourroit avoir rapport à notre mission. Nous nous empressons de remplir ce devoir. Nous voudrions n'avoir que des choses

flatteuſes à vous apprendre. Nous allons ſans doute affliger nos amis, nos frères, mais nous vous devons la vérité, la voici :

Pendant notre traverſée ſur le navire *les Citoyens-de-Marſeille*, commandée par le capitaine Planche, nous avons éprouvé tous les déſagrémens imaginables. Non ſeulement on n'a eu aucun égard pour vos députés, mais même ils ont été traités avec dédain, avec mépris, & ils ont été obligés de ſupporter les plus mauvais propos ; notre nom ſeul de député étoit un crime impardonnable, *parce qu'on préſumoit bien que nous allions éclairer la France, lui rendre compte de la vérité des évènemens arrivés à Saint-Domingue, & démaſquer tous les traîtres.*

Le capitaine Planche, quoique ſon navire fût frêté au compte de la république pour tranſporter environ 160 malades à Philadelphie, avoit pris à ſon bord, ſans autoriſation, un grand nombre de paſſagers émigrés du Cap ; c'étoit en général les gens les plus corrompus, les plus mauvais ſujets, *la lie du Cap.* Sans doute pluſieurs d'entre eux s'étoient embarqués ſur le même navire à deſſein de nous garder à vue, & de nous faire ſacrifier en arrivant. Le capitaine étoit un traître, d'accord avec eux, & nous nous apperçumes bientôt de ſa connivence avec tous ſes paſſagers, & des mauvais deſſeins qu'on avoit contre nous.

Pendant la traverſée on avoit travaillé les matelots & les ſoldats, on s'étoit aſſuré d'eux, & on les avoit diſpoſés à ſe ſoulever & à ſe mettre en inſurrection, en apparence contre le capitaine, pour le forcer à abandonner la frégate *la Fine*, qui étoit chargée d'eſcorter notre bâtiment. On prévoyoit dès lors que tant que nous ſerions ſous la protection de la frégate, on ne ſeroit

pas sûr de réussir dans les projets qu'on méditoit contre nous.

A notre arrivée dans la rivière qui conduit à Philadelphie, le mercredi 6 novembre, nous ne pûmes plus douter du complot formé d'anéantir la députation. A peine mouillés, il vint à notre bord des matelots & volontaires d'un corsaire français, dont l'état-major & l'équipage étoient composés en entier des émigrés du Cap, à la suite de Galbaud. Ces hommes commencèrent par examiner tous ceux qui étoient à bord, conférèrent avec le capitaine & les passagers, reçurent d'eux tous les renseignemens; ils se concertèrent tous ensemble, puis se mirent à tenir dans la chambre les propos les plus insultans contre la députation, contre la France, & toutes les autorités constituées par elle.

Sur le pont les matelots & volontaires faisoient des charivaris, & dans leurs cris annonçoient qu'il falloit pendre, fusiller la députation. D'autres disoient: *Je servirai de bourreau;* d'autres disoient: *Dufay à la lanterne, & les dragons d'Orléans aussi.* Le capitaine Planche s'étoit absenté au moment de cette scène, exprès pour donner pleine liberté aux insultes qu'on pourroit nous faire. Il avoit été souper à bord du corsaire, mouillé auprès de nous, où l'on répétoit les mêmes cris & les mêmes insultes.

Au retour du capitaine Planche à son bord, les matelots qui l'avoient accompagné dans son canot, disoient: Ah! laissez les faire, les matelots du corsaire vont devant demain matin pour préparer la réception des députés à Philadelphie: ils vont les recommander. Ah! la députation est f.... *elle sera pendue en descendant à terre, ou fusillée au bord de la mer.* Le capitaine Planche ne disoit mot à tout cela; il ne prit aucune précaution, si ce n'est celle de seconder de son mieux ses complices

dans leurs projets. Un chirurgien qui étoit à bord, nommé Dufort, ci-devant chargé de l'hôpital de la Foſſette, & habitant du quartier Dauphin ou de Vallière, & qui avoit été ſouper à bord du corſaire avec le capitaine Planche, diſoit : Bah ! vous êtes étonnés de ce qu'ont fait & dit ces matelots, vous en verrez bien d'autres à terre : vous verrez, vous verrez. Il prophétiſoit à coup ſûr, car il ſavoit déja tout ce qui devoit arriver. Tout avoit été concerté dans le ſouper avec les fugitifs du Cap qui étoient dans le corſaire. Ce Dufort étoit le principal chef de la conjuration contre nous, avec Bez, négociant du Cap, ſoi-diſant juif, & ancien chirurgien. A eux deux ils dirigeoient d'abord le capitaine, enſuite les autres paſſagers qui n'étoient pas moins ſcélérats, quoique n'étant pas les chefs. Ces paſſagers étoient Ferrie, Procureur ; Mathieu, chirurgien du fort Dauphin ; Paſcal, marchand de fayence ; Bonna, horloger ; Claſtrier ou Jean le Grec, Renault, ancien conſeiller ; la femme de Bez ; une femme Lombard, pourvoyeuſe publique de la rue du Bacq, &c.

Il ſeroit bien à deſirer que ces ſcélérats qui ont voulu aſſaſſiner ou faire aſſaſſiner vos députés, ne reparuſſent jamais dans la colonie, *car ils ſont bien les ennemis de la France* & les vôtres : mais repoſez-vous ſur la vigilance des autorités, ne vous faites pas juſtice vous-mêmes ; que leurs propriétés ſoient reſpectées malgré leur crime. Bientôt ſans doute ils ſeront conſidérés comme émigrés, & leurs biens ſeront confiſqués au profit de la République.

La ſcène qui venoit de ſe paſſer n'étoit que le prélude d'un complot horrible qu'on avoit tramé pour le lendemain.

Quand nous fumes arrivés devant Philadelphie, nous apprimes que les matelots & volontaires du Corſaire,

aidés de leurs amis les émigrés français à Philadelphie, & des anciens prisonniers, *soit-disant patriotes du Port-au-Prince*, avoient été faire une descente à bord d'un bâtiment américain arrivé le même tour que nous, & qu'ils y avoient insulté, maltraité indignement un de nos collégues, *Garnot*, passager sur ce bâtiment, & avoient exercé envers lui les violences les plus odieuses (1). Alors nous demandâmes au capitaine Planche de nous donner un canot pour descendre à terre, voulant éviter d'être exposés à de pareils traitemens, & sur-tout de compromettre notre caractère. Il fit d'abord quelques difficultés, chercha à nous rassurer, dit que nous n'avions rien à craindre, que nous pouvions rester avec confiance. Nous insistâmes sur notre demande : alors il dit qu'il alloit voir. Il fut conférer avec ses fidèles amis, ses passagers, & les consulter sur la proposition qui lui étoit faite ; il revint ensuite & annonça que la chaloupe étoit prête. Nous y descendîmes, mais la chaloupe n'eut pas plutôt quitté le bord, que le capitaine rappela le patron & les matalots, nous rappela nous-mêmes, nous força de remonter & nous dit, pour raison, qu'il ne pouvoit nous faire conduire à terre, que ces messieurs s'y opposoient, en montrant ses passagers, qui étoient là, & sur-tout les deux chefs, Dufort & Bez. Mais de quel droit, dit l'un de nous ? Le capitaine ne voulut pas entendre raison, & nous retint *de force* malgré nos réclamations. Nous fumes alors de nouveau en butte à tous les mauvais propos. Ah ! vous voulez vous en aller, disoient-ils avec insolence, vous êtes donc coupables ? Ah ! messieurs les députés, nous ne sommesplus au Cap, ici nous aurons le plaisir de nous venger. Attendez à demain & nous verrons !

(1) Ils lui ont mis la corde au col.

Le capitaine avoit concerté d'avance avec ses passagers cette comédie de nous faire descendre dans la chaloupe, il savoit bien que ses malelots reviendroient à sa voix, & que les députés ne lui échapperoient pas. Il voulut seulement dans cette circonstance n'avoir pas l'air de s'être refusé à la demande des députés, sur l'exposé des risques qu'ils pouvoient courir.

Toute la nuit du jeudi au vendredi le capitaine & ses passagers montèrent la garde sur le pont, pour que leur proie ne leur échappât pas. A sept heures du matin le vendredi huit, notre collègue Dufay se jetta dans une chaloupe où s'étoit rassemblé un grand nombre de soldats du bord qui vouloient aller à terre. La mauvaise volonté & la perfidie du capitaine Planche se manifestèrent encore dans cette occasion, d'une manière frappante. On ne pouvoit trouver aucun matelot pour armer la chaloupe, cependant ils étoient tous à bord, & le capitaine n'avoit qu'à ordonner; mais il vouloit toujours retarder, afin de retenir Dufay plus long-temps, *& afin de donner le temps d'arriver à la horde de brigands qu'on attendoit.* Enfin la chaloupe partit. Au débarquement à la Calle, Dufay fut à l'instant assailli par plusieurs Français qui l'entourèrent, l'insultèrent de la manière la plus humiliante: le ménacèrent avec férocité, fondirent sur lui, & voulurent le saisir pour le terrasser & se livrer à toute leur rage; Dufay ne fut préservé que par une citoyenne qui l'accompagnoit, & qui s'opposa à leur fureur, en se présentant à leurs coups, & laissant au citoyen Dufay le temps de se retirer dans une maison. Sans cette citoyenne il eût été assassiné. Dufay fut obligé de prendre des chemins détournés par les dehors de la ville, & se rendit enfin dans la maison du ministre de France, afin de lui demander protection pour lui & ses collègues qui étoient encore à

bord du navire *les-Citoyens-de-Marſeille*, & Garnot qui étoit à bord du navire américain.

Le miniſtre étoit abſent, le conſul étoit mort depuis peu; cependant les citoyens qui remplaçoient le miniſtre & le conſul, promirent à Dufay qu'ils alloient requérir une force publique ſuffiſante pour aſſurer & protéger la deſcente à terre des autres députés. Pendant ce temps là, le complot, ſi bien concerté par la coalition du capitaine Planche, de Dufort, le chirurgien, de Bez, des autres paſſagers & des Français émigrés du Cap à Philadelphie, s'exécutoit à bord du navire *les-Citoyens-de-Marſeille*. Une troupe de ces Français féroces & furieux avoient été faire une deſcente à bord. A leur arrivée ils ont commencé par injurier la députation en général; le capitaine Planche les conduiſit *lui-même* vers l'endroit où étoient deux de nos collègues, *Belley* & *Joſeph*, & leur monta la chambre de Dufay; alors ils maltraitèrent Joſeph, *le battirent*, furent de là à Belley, lui ſaiſirent ſon épée, *le battirent*, le fouillèrent, lui volèrent ſa montre, ſon argent, ſes papiers, tous les effets qui étoient dans ſa chambre, & l'inſultèrent en lui reprochant d'oſer ſervir dans un régiment de ligne comme officier, & commander des blancs. Belley leur répodit qu'il ne voyoit dans ſa place que des devoirs *envers la France*, qu'il l'avoit ſervie depuis vingt-cinq ans, & d'ailleurs que quand on ſavoit ſauver des blancs & les défendre, on pouvoit bien les commander. A ces mots ils tombèrent ſur lui de nouveau; un de ces ſcélérats nommé Flanet, du Port-de-Paix, membre de la prétendue Aſſemblée Coloniale, avoit un poignard qu'il approchoit du ſein de Belley pour l'intimider, en lui diſant d'ôter ſa cocarde, qu'un noir ne devoit pas la porter. Belley leur répondit *qu'il ne l'ôteroit pas; qu'ils n'avoient qu'à frapper.* Un deux arracha dans ce moment la cocarde, ce qui préſerva Belley du coup qu'on vouloit lui porter. Mais il leur dit avec fierté &

courage : *Vous ne pouvez m'ôter celle que je porte dans mon cœur.* Il y avoit auſſi un nommé Seignoret, ancien commis du Cap: les autres n'ont pas été reconnus; d'ailleurs, ils étoient en ſi grand nombre, & il étoit difficile de les diſtinguer.

Enſuite ces brigands ſe rendirent à la chambre de notre collègue Duſay, le demandant lui-même à grands cris, en diſant: Ce ſont ces blancs qui prennent le parti des noirs, qui ſont les plus coupables; ce ſont eux qu'il faut punir. Heureuſement que Duſay n'y étoit pas; car il eût été aſſaſſiné par eux; & ſi les ſcélérats n'ont point aſſouvi leur vengeance ſur nous qui reſtions à bord, c'eſt qu'ils ont vu qu'ils alloient commettre *un crime inutile*, que Duſay étoit dehors & Garnot ſur un autre bâtiment; *qu'ainſi tant qu'il pourroit arriver un ſeul de nous, leur ſcélérateſſe ſeroit dévoilée*, & que nos collègues, fidèles à leur miſſion, *vengeroient notre mémoire.* Ces brigands *défoncèrent la chambre de Duſay, fermée à clef, brisèrent ſes coffres en morceaux*, prirent tout ce qu'ils contenoient, *linge, hardes, argent, portefeuilles, lettres de change, couverts d'argent*, tous ſes papiers, les pièces & mémoires relatifs aux affaires de Saint-Domingue, partie des dépêches (*le reſte ayant été ſauvé depuis dans une caiſſe qu'on a priſe pour une caiſſe de proviſions*); enfin, mirent tout au pillage. Le capitaine Planche ne s'oppoſa à rien; ſeulement, afin de paroître ne pas ordonner ce brigandage, il deſcendit à terre, pendant qu'on étoit à piller chez Duſay: il vouloit laiſſer un champ libre aux brigands.

Enſuite, ces hommes forcenés qui étoient à bord, réſolurent de s'emparer de Joſeph; dès ce moment, de le garder vue, afin de le faire priſonnier. Ils exécutèrent parfaitement leur plan; car le lendemain, lorſque le chargé d'affaires pour le conſul, nous envoya chercher, Belley

fut obligé de descendre seul ; ils gardèrent *de force Joseph avec eux*, & nous avons appris depuis qu'ils l'avoient emmené ; nous ne savons ce qu'ils en ont fait ni où ils l'ont conduit, & s'ils ne l'ont pas tué, ils l'auront au moins fait disparoître & bien caché. Nous l'avons depuis réclamé auprès du consul, on a fait des recherches jusqu'à présent inutiles ; nous espérons cependant réussir à le trouver.

Le citoyen Bournonville, qui remplaçoit le ministre à Philadelphie, nous a rendu tous les bons offices qui dépendoient de lui ; il nous a fait partir pour New-Yorck, où étoit le ministre, pour nous mettre en sûreté. Nous avons voyagé assez promptement, c'est-à-dire comme des gens qui fuient ; mais sans mauvaise rencontre.

A notre arrivée à New-Yorck, vos députés ont reçu du ministre français l'accueil qu'ils devoient attendre, & il leur a accordé toute la protection nécessaire.

Le gouvernement des Etats-Unis a écrit au ministre de France qu'il avoit appris avec chagrin que des personnes revêtues d'un caractère respectable avoient été outragées par des Français réfugiés à Philadelphie ; que dorénavant on prendroit toutes les précautions nécessaires pour contenir ces perturbateurs (1), & qu'on avoit donné des ordres en conséquence.

Ces colons français, émigrés heureusement de la colonie, *pour son bonheur*, sont ici pour le tourment du ministre de France & lui donnent les plus grands embarras. Ils sont ici sans masque & se montrent à découvert ; ils sont d'une impudence qu'aucuns termes

(1) Un de ces hommes avoit été arrêté ; Talon lui a serv de caution, a consigné 200 portugaises & l'a fait sortir d prison.

sauroient peindre ; ils sont ici *les plus grands ennemis de la France ; ils y déshonorent le nom français*, nous aliénent l'esprit des Américains & nuisent extrêmement à nos affaires près des Etats-Unis. Ils cherchent à décrier la France & toutes les autorités constituées par elle ; ils calomnient la Convention nationale, & corrompent l'opinion publique des Américains par leur royalisme, qu'ils affichent avec une telle insolence, qu'ils ont osé porter à Philadelphie la cocarde blanche ; enfin, ils sont en correspondance ouvertement avec les isles anglaises & espagnoles (1). En un mot, les uns commettent des as-

---

(1) Dans des gazettes françaises qu'ils font imprimer ici & à Philadelphie, voici comme ils s'expriment :

Chollet, 5 août. *Armée royaliste dans l'intérieur de la France.* L'armée *chrétienne & royale* a tous les jours de nouveaux succès ; tous nos soldats ont des fusils, des sabres & des canons pris aux patriotes, &c. Nous livrâmes dernièrement à Villiers en Anjou un combat, dans lequel 2,000 républicains restèrent sur la place, & 3,000 furent faits prisonniers ; 25 de leurs canons & tous leurs bagages tombèrent entre nos mains, &c.

Le 24 juillet, les patriotes, au nombre de 25,000 bien retranchés, &c., furent forcés hors de leurs retranchemens par 5,000 *royalistes* qui *en firent un grand carnage*, & enlevèrent toute leur artillerie ; ils ont eu tellement *peur*, &c.

L'armée *royale* déploie un courage invincible. Elle est composée, &c.

Tout le monde est *mécontent*, & tremble sous le joug despotique de la Convention.

Les affaires de la *République* vont de mal en pis. Les *royalistes* de la Vendée ont battu les Sans-culottes à plate couture ; &c.

La valeur que les royalistes ont montrée dans cette occasion

ſaſſinats & cherchent les pillages ; les autres, qui ſont dans la plus grande opulence, ont tous ces brigands à leur ſolde pour perſécuter les vrais Français qui arrivent de Saint-Domingue, & intriguent ſans ceſſe contre la France avec les miniſtres des puiſſances étrangères, & vi-

---

eſt au-deſſus de tous éloges ; l'Europe ſera un jour étonnée des prodiges qu'ils ont faits.

De Santo Domingo (*la partie eſpagnole*). M. de Lopinot eſt arrivé ici avec le brevet de gouverneur de la partie française ; *il le tient du régent de France.* M. de Fontange, (frère de l'ancien archevêque de Toulouſe) commande un corps d'émigrés ; tous ceux qui ſervent dans ce corps ont 4 liv. par jour, &c.

Le roi d'Eſpagne n'a fait confiſquer en Europe que les propriétés de ceux qui avoient refuſé de lui prêter ſerment de fidélité, ou ont continué à proner la révolution *diabolique* de leur pays. Le gouvernement eſpagnol ſe montre généreux & hoſpitalier, &c.

La partie françaiſe ſera ſous ſa domination dans quatre mois au plus tard ; *la République ſera partagée entre les puiſſances combinées* ; quel parti reſte-t-il donc à prendre à tous les colons, &c. ?

L'armée royaliſte eſt dans le meilleur état poſſible, &c.

Toute la Vendée eſt au pouvoir des royaliſtes, de même qu'une partie de la Tourraine, du Poitou, de l'Anjou, du Perche, toute la Haute-Bretagne & une partie de la Baſſe.

La douceur & l'humanité caractériſent par-tout la conduite des royaliſtes. Des moyens auſſi dignes de la nobleſſe & de la juſtice de leur cauſe, &c.

Toute la France étoit dans un état déplorable ; on ne trouve plus de ſûreté, de lois, d'humanité que dans les cantons que le beſoin de la paix a ralliés ſous les drapeaux monarchiques.

Les prêtres jureurs ont ont été chaſſés des villes, les an

vent avec ceux-ci dans la plus étroite intimité. Tous les agens de la France luttent ici avec courage contre toute cette vermine ariſtocratique. Un de leurs principaux ſoins eſt de vous procurer des ſecours en tout genre, en attendant que la France puiſſe vous en porter de plus ef-

---

ciens curés rendus à leurs fonctions, les émigrés rétablis dans leurs biens & leurs droits, & les anciennes cours de juſtice rappelées.

50,000 Eſpagnols ſe ſont emparés de tout le Rouſſillon, &c. La Savoie eſt totalement évacuée; les troupes du roi de Sardaigne, au nombre de 40,000, en ont pris poſſeſſion.

La Corſe eſt ſous la puiſſance de Paoli, &c.

Pluſieurs Cantons ſuiſſes ont refuſé de recevoir le miniſtre plénipotentiaire de la République, &c. Veniſe en fait autant, &c.

(Extrait d'une lettre). Vous ſaurez, monſieur, que je ſuis bon ariſtocrate, aimant le roi, le royaume, les royaliſtes, & abhorrant la République, la révolution & les patriotes; auſſi, j'aime vos feuilles, parce que vous êtes de notre parti, &c.

J'aime le roi : vous dire pourquoi, je n'en ſais rien; mais j'aime le roi, le nom du roi, l'armée du roi, les portraits du roi, les édits du roi, &c., &c., &c. (20 *lignes de ſottiſes & d'horreurs*).

A la déſertion de la cavalerie françaiſe campée ſur les frontières du Nord, eſt venue ſe joindre la déſertion de tout le corps de cavalerie qui faiſoit partie de l'armée des Sans-culottes, &c. Dubois de Crancé s'eſt fait déteſter, &c.

La ville de Nancy s'eſt déclarée en état de contre-révolution; & on ne veut plus reconnoître les actes de la Convention, &c.

On verra qu'il n'eſt pas poſſible que le miniſtre britannique ait encore autoriſé ſon ambaſſadeur près les Etats-Unis à *fournir*

ficaces, qui vous délivreront de tous vos ennemis. Notre premier ſoin, à notre arrivée, ſera de les ſolliciter.

Nous vous recommandons particulièrement, chers concitoyens, d'engager tous nos frères à vivre en bonne intelligence avec les Américains, les alliés de la France.

---

des ſecours, & à délivrer des paſſe-ports aux colons *immolés par la Convention nationale de France*, &c.

La Convention nationale, qui égorge les colons, &c.

On a vu avant hier des jeunes gens arborer la *cocarde blanche*, & parcourir ainſi les rues; le ſentiment qui les a portés à cette étourderie, eſt *digne d'éloges;* mais le ſigne de la juſtice, de l'ordre & de la paix, &c.

Chanson.

De l'homme ſoutenez les droits;
Sur quatre aſſaſſinez-en trois,
En braves patriotes.
La Convention vous bénira,
Et la liberté ſourira
Aux faits des Sans-culottes.

Autrefois c'étoit la priſon,
Aujourd'hui c'eſt le Panthéon
Qui s'ouvre aux Sans-culottes, &c.

Adreſſe aux Français au nom de ſa majeſté très-chrétienne Louis XVII, *roi de France & de Navarre, de la part de tous les chefs de l'armée* catholique & royaliſte.

Le ciel ſe déclare pour la plus ſainte & la plus juſte cauſe. Le ſigne ſacré de Jéſus-Chriſt & l'étendard roval l'emportent de toutes parts ſur les drapeaux ſanglans de l'*anarchie*, &c.

(Octobre.) Le général Wurneſer a attaqué l'armée françaiſe, qui a été tellement *battue & diſperſée*, &c.

A ce titre ils méritent de vous beaucoup d'égards ; regardez-les comme des frères. Le peuple américain prend beaucoup d'intérêt à votre sort. Les émigrés français cherchent à leur persuader qu'ils ne seront pas en sûreté chez vous, & qu'ils ne doivent rien vous porter. Les agens

---

(Octobre.) Les Prussiens ont remporté une victoire complette.

Nous apprenons que les Français ont été *battus* par les Allemands ; ils ont perdu toute leur artillerie & leurs bagages, &c.

(11 Octobre.) Le temps n'est peut-être pas éloigné, où, si l'on n'y prend garde, *les Jacobins* répéteront dans les états du Sud de l'Amérique les scènes sanglantes qu'ils ont provoquées dans les colonies françaises ; car cette *secte infernale sent bien qu'elle ne peut se sauver qu'à la faveur d'un bouleversement général*, &c., &c., &c.

(*Note des députés de Saint-Domingue.*) Toutes leurs gazettes sont de ce style, & il y a cent autres articles encore plus forts, mais qu'il seroit trop long & trop dégoûtant de rapporter.

Voilà cependant les hommes qui s'appeloient *patriotes* pour mieux tromper le peuple français, & qui s'étoient cependant coalisés avec tous les contre-volutionnaires, leurs *rivaux*, mais leurs *complices en conjuration.* — *Aucun de ces patriotes ne porte la cocarde nationale.*

Voilà les hommes qu'on vouloit nommer députés à la Convention, non pas dans des assemblées primaires légalement convoquées sur le territoire français, mais *dans un club d'émigrés, c'est-à-dire, de conjurés* au continent de l'Amérique; & encore, (à ce qu'on rppporte, ils vouloient nommer les *chefs de la faction de St.-Marc*, qui s'est propagée dans la *prétendue assemblée coloniale qui l'a remplacée ;* ou leurs agens & leurs partisans.

Autant vaudroit avoir une députation de Coblentz.

de la France, au contraire, les raſſurent & les engagent à vous porter des ſubſiſtances. Faites que les Américains ſoient toujours bien accueillis & protégés comme ils doivent l'être, & que les agens de la France n'aient point à regretter d'avoir répondu de votre loyauté.

Nous allons partir inceſſamment pour France. Nous diviſerons notre députation en deux détachemens, afin que ſi les uns ſont pris, au moins les autres puiſſent arriver. Nous voudrions bien qu'on prît les mêmes précautions pour celle de l'Oueſt & du Sud. Nous craignons qu'on ne mette tous les députés ſur le même navire, & qu'ils ne ſe faſſent prendre tous enſemble. Tâchez que cette députation à la Convention nationale, des parties de l'Oueſt & du Sud, parte promptement, ſi elle n'eſt pas encore en route; cela eſt néceſſaire, parce que les *Léopardins* accuſent avec adreſſe les commiſſaires de vouloir s'emparer de toute l'autorité & de ne pas vouloir que la colonie ſoit repréſentée. Nous ne partageons pas ce ſoupçon, mais nous vous avouons qu'ils feroient très-bien d'envoyer ſur-le-champ. Qu'ils aient retardé cette meſure tant que les ennemis de la France ont été en grande majorité à Saint-Domingue, tant qu'ils étoient puiſſans, enfin quand la faction étoit dans toute ſa force, quand les membres qui la compoſoient vouloient *ſe nommer entre eux* & ſouiller le ſein de la Convention; mais aujourd'hui qu'elle eſt diſſipée, qu'une partie *eſt émigrée* & l'autre réduite au ſilence, il n'y a plus aucun inconvénient; au contraire, l'envoi des députés à la Convention eſt un devoir : inſiſtez ſur cette demande.

Vos députés juſqu'à préſent ont éprouvé bien des traverſes (1); mais ils ſont trop heureux de les avoir en-

(1) *Note des députés.* Nous ne nous attendions pas alors

durées pour leurs concitoyens; ils ne chercheront jamais à venger leurs injures personnelles, & vous engagent à les oublier pour ce qui vous concerne. S'ils y ont été sensibles un moment, c'est parce qu'ils avoient l'avantage d'aller vous représenter & porter l'hommage de vos sentimens & de votre fidélité *à la nation française;* ils seroient bien désolés que les outrages qu'ils ont essuyés de quelques *brigands français* qui ne sont pas dignes *du beau nom de Français*, puissent altérer les sentimens d'union qui doivent exister entre vous & les Français restés avec vous & avec les délégués de la France, & surtout les braves militaires qui sont venus de France, & qui consacrent leur vie pour vous défendre. N'oubliez jamais qu'ils ont été envoyés en vertu des décrets, *que l'autorité nationale est pour vous comme la providence*,

---

d'éprouver en France de nouvelles persécutions, & qu'à notre arrivée, sur une dénonciation vague, faite audacieusement par deux intrigans *Page & Bruley*, on nous feroit arrêter. Nous avons instruit le comité de salut public de notre arrestation, & il a sur-le-champ donné des ordres pour notre élargissement; cependant nous avons resté quatre jours en prison.

Page & Bruley sont ici les *ambassadeurs* des colons *souverains*, de ces membres composant la ci-devant *assemblée de St.-Marc*, & depuis la prétendue assemblée coloniale qu'ils ont formée de *leur pleine puissance*. Ces Page & Bruley *étoient eux mêmes de ces assemblées conspiratrices* qui vouloient se séparer de la France, & traiter avec elle de puissance. Ils n'ont aucune mission légale; ils ont été envoyés par la *faction* vers le tyran *uniquement*, avec ordre de ne traiter *qu'avec lui*, & avec des instructions de se soustraire à *toute autorité nationale*. Ils ont vu avec chagrin que les émigrés, leurs complices, nous avoient manqués au passage; ils ont voulu étouffer notre voix, sentant bien qu'ils seroient perdus si nous étions étendus. A notre arrivée, nous n'étions pas connus; ils nous ont fait passer pour des personnes suspectes; &, sur leurs dénonciations, on nous a fait arrêter.

Nous ne nous plaignons pas de cette rigueur; nous l'avons

puiſqu'elle a briſé vos fers, & vous a élevés à la dignité d'hommes; ne conſidérons plus les Européens qui ſont reſtés avec vous, comme les blancs, qui étoient vos ennemis: la Convention nationale ne veut plus parmi tous les Français que des citoyens, des égaux, des amis & des frères. Tous ceux qui reſpectent ſes lois doivent donc être également chéris de vous: ce ſont les enfans de la France. *Les Français d'Europe ſont nos libérateurs;* ſouvenons-nous de tout ce qu'ils ont fait pour nous, *& que leurs frères doivent être auſſi les nôtres,* puiſqu'eux-mêmes nous ont fait les leurs. Ne déshonorez point la liberté; ne reconnoiſſez plus d'ennemis blancs

---

bien méritée par notre indulgence pour ces conjurés; car, outre la preuve de tous les crimes que nous avons dans leurs écrits, dans leurs actes publics & dans ceux de leurs complices, nous avions encore en mains deux lettres écrites par eux, qui ſuffiſoient bien, non ſeulement pour les faire arrêter, mais pour les faire juger. Nous les avions, & nous n'en avions pas fait uſage juſqu'à-préſent; on verra bien que nous ne ſommes pas auſſi méchans qu'ils ſont coupables.

Nota. Nous en avons fait lecture à la Convention; elles ſont depuis inſérées dans le Moniteur du 19 ventôſe.

Ces mêmes Page & Bruley venoient de contracter ſous les yeux de la Convention, avec une puiſſance *étrangère* (les Etats-Unis) un marché de trois millions, &s'engageoient, au nom de la colonie qu'ils prétendoient repréſenter, à livrer en paiement les denrées *françaiſes* (coloniales).

Que diroit la Convention, ſi de *véritables repréſentans* ſe permettoient de faire un emprunt ou un engagement au nom d'un département?

Aujourd'hui les princes colons, dans leurs feuilles menſongères, N°. 4, ligne 6, diſent qu'ils n'ont reçu les Anglais que comme *protecteurs*, mais c'eſt *comme à Toulon.*

Mais croira-t-on que *des Anglais* viennent protéger *des Républicains*? — Nous n'en dirons pas davantage.

que les mauvais Français qui s'oppoſent à l'établiſſement de la République & de la liberté dans toute l'étendue du territoire français. A la bonne heure, que ceux-là ſoient confondus avec les Anglais & les Eſpagnols, puiſqu'ils ſe ſont coaliſés avec eux; qu'ils ſoient vos ennemis, ces renégats de leur patrie: *mais que tous les bons Français ſoient tous de votre famille, que ce nom ſoit à jamais reſpecté par vous;* démentez les ſcélérats complices de Galbaud, qui vous peignent comme des anthropophages & comme ayant voulu exterminer tous les Français; prouvez à la France que, quand ils vous accuſent, ce ſont des calomniateurs; que la Convention narionale, en apprenant tous leurs crimes envers vous, ſoit étonnée *de votre force & de votre modération*, & qu'elle rende juſtice *à votre ſoumiſſion à ſes lois.*

Nous ne faiſons ici, chers concitoyens, que vous retracer vos ſentimens, dont vous nous avez fait les confidens & les dépoſitaires, & nous en ſerons fidélement les garans & les organes.

Comptez ſur notre zèle, chers concitoyens; ſoyez tranquilles, nous remplirons notre miſſion avec fidélité; *les obſtacles, les perſécutions ne nous laſſeront pas, ils ne feront qu'accroître notre courage;* nous aurons toujours devant les yeux nos commettans & l'étendue des devoirs que nous impoſe votre confiance.

Signé, BELLEY, MILLS, DUFAY, GARNOT, JOSEPH GEORGES.

P. S. Au moment de notre départ, d'après les recherches que nous avions fait faire, on a retrouvé notre collègue Joſeph Georges; il eſt, comme vous voyez par ſa ſignature, réuni à nous en ce moment.

New-Yorck, 14 décembre 1793, l'an 2 de la République françaiſeune & indiviſible.

LETTRE
DE BELLEY,
DÉPUTÉ A LA CONVENTION NATIONALE,
A SES FRÈRES.

MES AMIS,

Vous reſſentirez, en liſant ma lettre, la plus vive indignation, en apprenant que Belley, votre frère, votre député, a enduré les outrages les plus humilians par les ſcélérats de colons émigrés. Dans un autre temps, j'aurois mieux aimé qu'ils m'euſſent ôté la vie; mais j'ai ſupporté tout avec courage, puiſque je ſouffrois pour mes frères : j'ai dû tout ſacrifier au ſuccès de notre miſſion. Notre lettre commune vous apprendra les attentats commis contre nous par des brigands qui oſent ſe dire Français; mais que la France ſans doute déſavouera, car ils ſont indignes d'elle. Je vous engage à vous ſerrer

2756

auprès des délégués de la France, & de combattre avec eux *tous les ennemis de la République.* Songez que la France seule reconnoît la liberté ; que les Anglais & les Espagnols, coalisés avec les colons aristocrates ou royalistes, veulent vous replonger dans l'avilissement & dans l'esclavage, *& que vous m'avez promis de mourir tous plutôt que de laisser envahir la partie du Nord.* Ayez la gloire de la défendre à vous seuls, *de la conserver à la France ;* sur-tout gardez les ports, pour que les secours puissent vous arriver. Je ferai auprès de la Convention nationale la caution de votre fidélité & de votre courage ; je ferai le serment en votre nom : mes frères, sans doute, *ne voudront pas me déshonorer & me rendre parjure.*

Vivez en paix *avec les Français restés fidèles ;* accueillez avec fraternité les Américains ; c'est un devoir pour vous, & vous avez grand besoin de leurs secours. Soyez soumis à tous les ordres des commissaires civils, *parce qu'ils sont les délégués de la France ;* ne permettez pas qu'ils tombent entre les mains des ennemis, qui voudroient les immoler parce qu'ils ont été vos amis ; sacrifiez votre vie pour les défendre. Mes concitoyens, imitez *les Français qui combattent pour leur liberté,* & qui non seulement *savent mourir, mais aussi savent vaincre.* A la réception de ma lettre, *jurez tous d'être vainqueurs.*

Signé, BELLEY.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

PETITION

DE GEORGES

BEGG

Ci-devant chef du second bataillon du 92e régiment d'infanterie ;

ET

DE SAUVEUR-FRANÇOIS-LOUIS

SHERLOCK

Ancien capitaine audit régiment, ex-commandant des côtes de l'Ouest de la 5me division des armées des côtes de Brest et de Cherbourg réunies.

A LA

CONVENTION NATIONALE.

E795
D286e
v.1

(Copy. 1956)

John Carter Brown
Library
Brown University